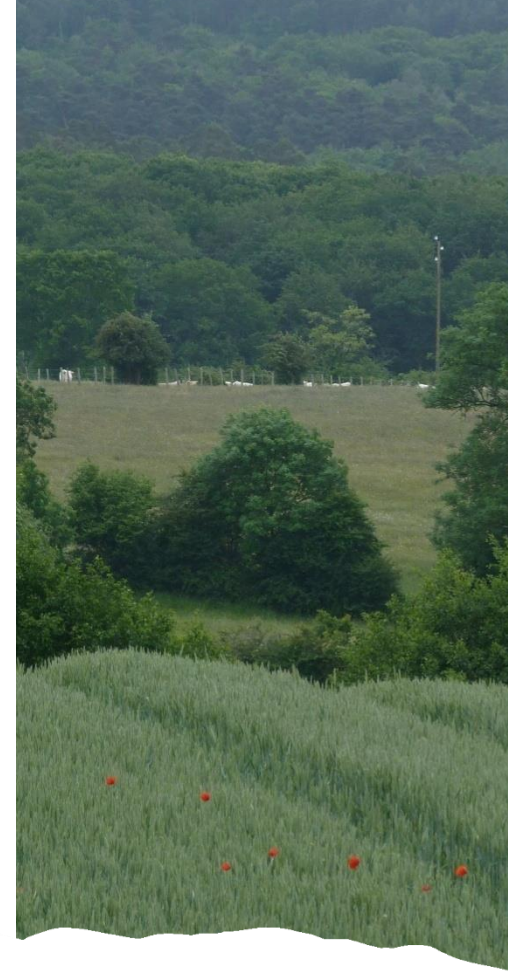
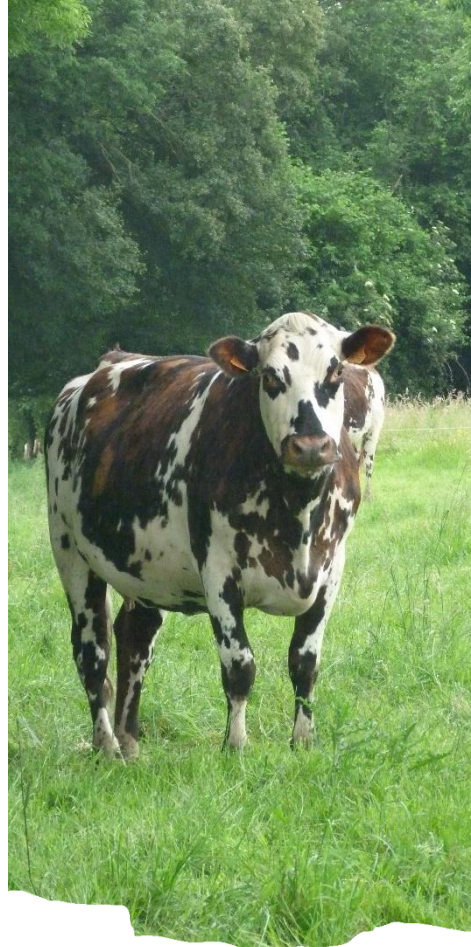




COLLINES NORMANDES



# Sites Natura 2000 et actions agricoles

## CPIE des Collines normandes



UNION EUROPÉENNE  
Fonds européen de  
développement régional

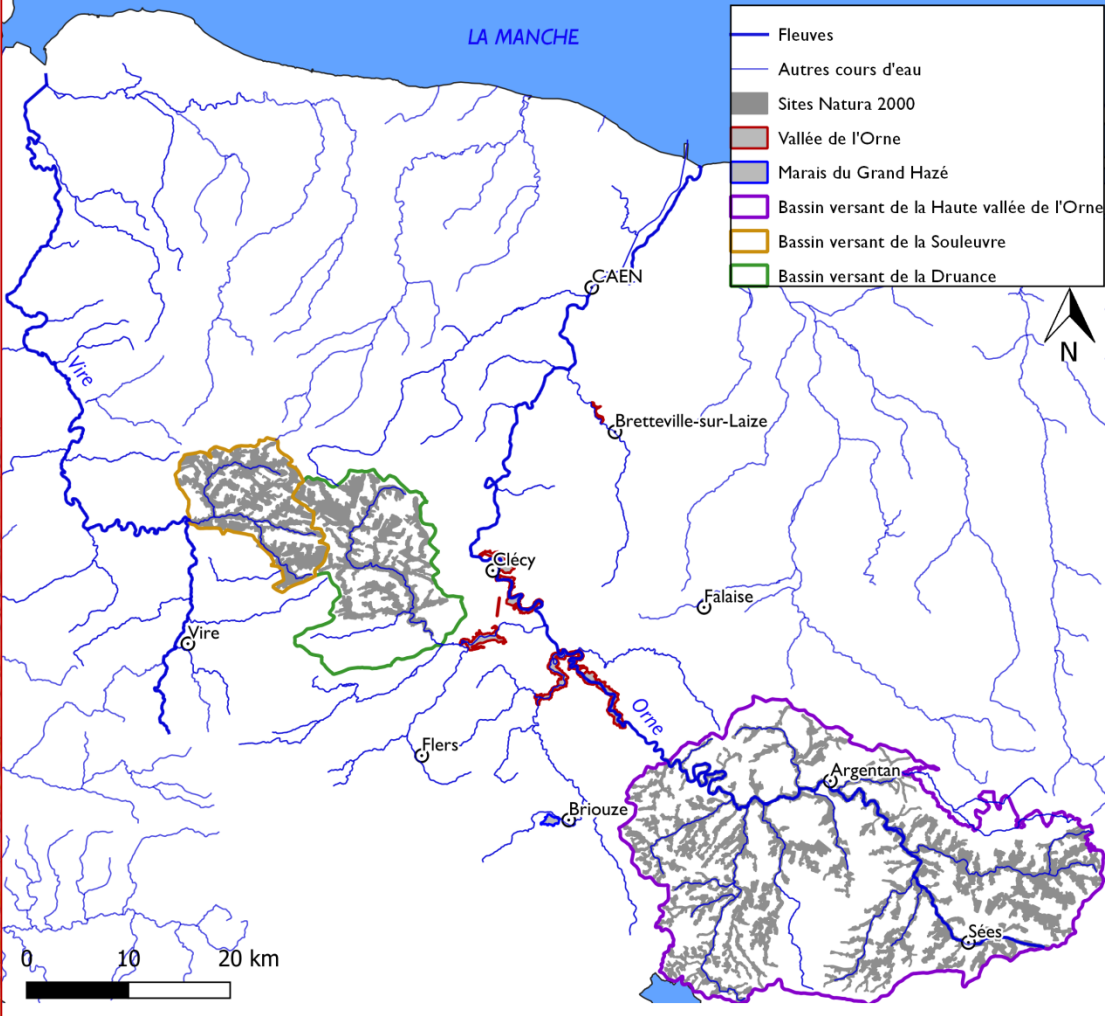
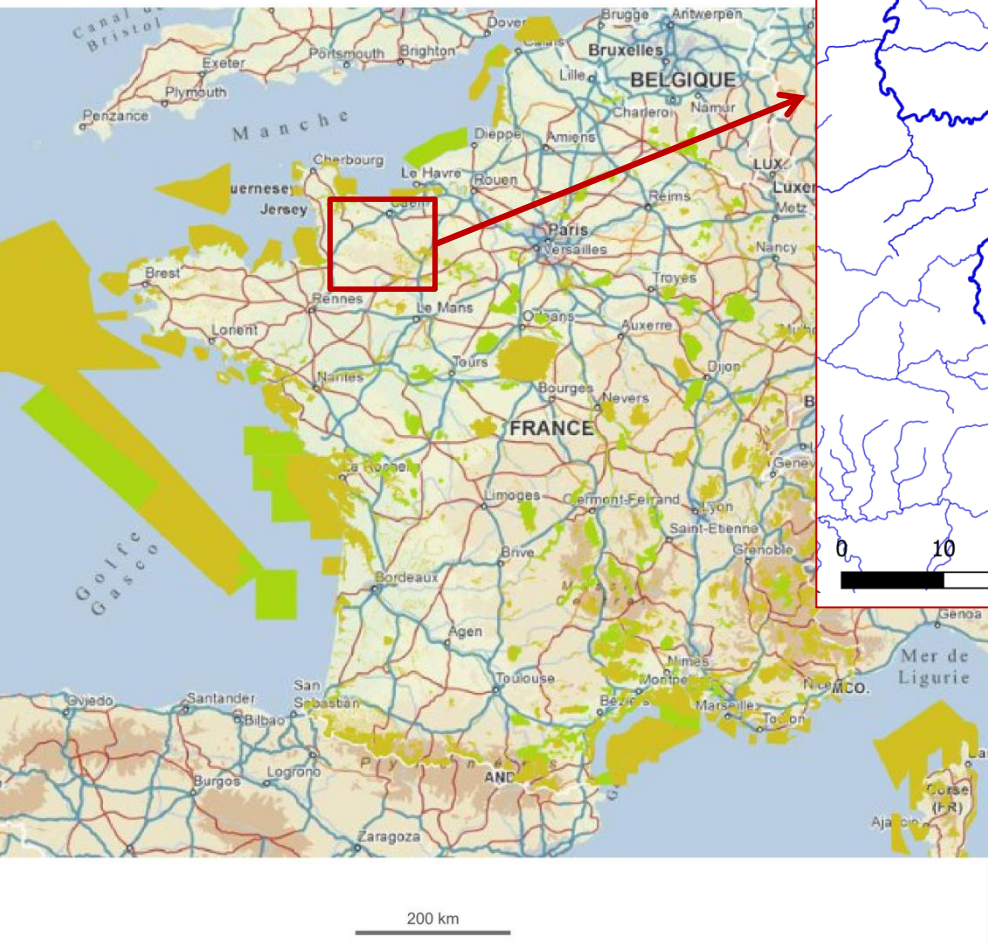


RÉGION  
NORMANDIE



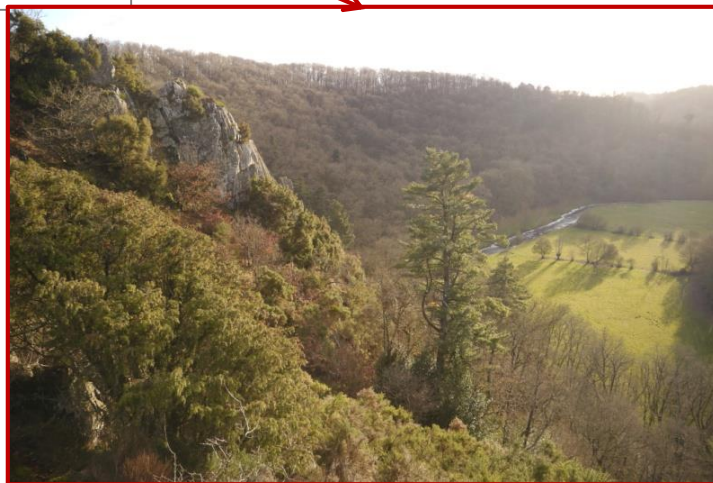
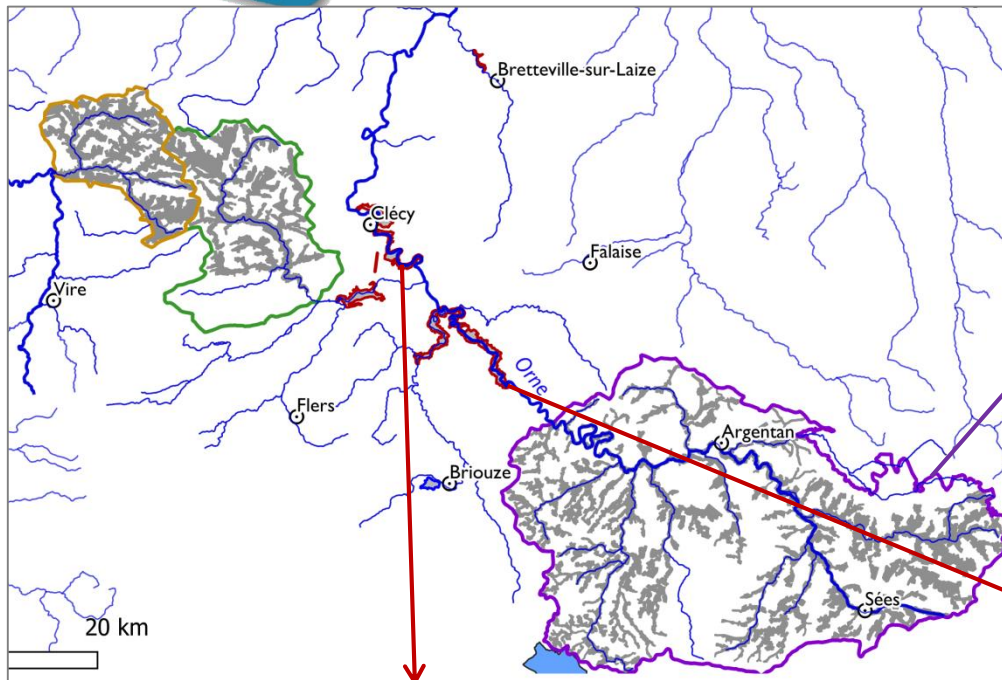
# Le réseau Natura 2000 en France

- 13 % de la surface nationale couverte par un site Natura 2000
- En Normandie, 94 sites (205 000 ha) dont :
  - La haute vallée de l'Orne et ses affluents (20 593 ha)
  - La vallée de l'Orne et ses affluents (21 19 ha)
  - Le marais du Grand Hazé (200 ha)
  - Le bassin de la Druance (5879 ha)
  - Le bassin de la Souleuvre (5769 ha)



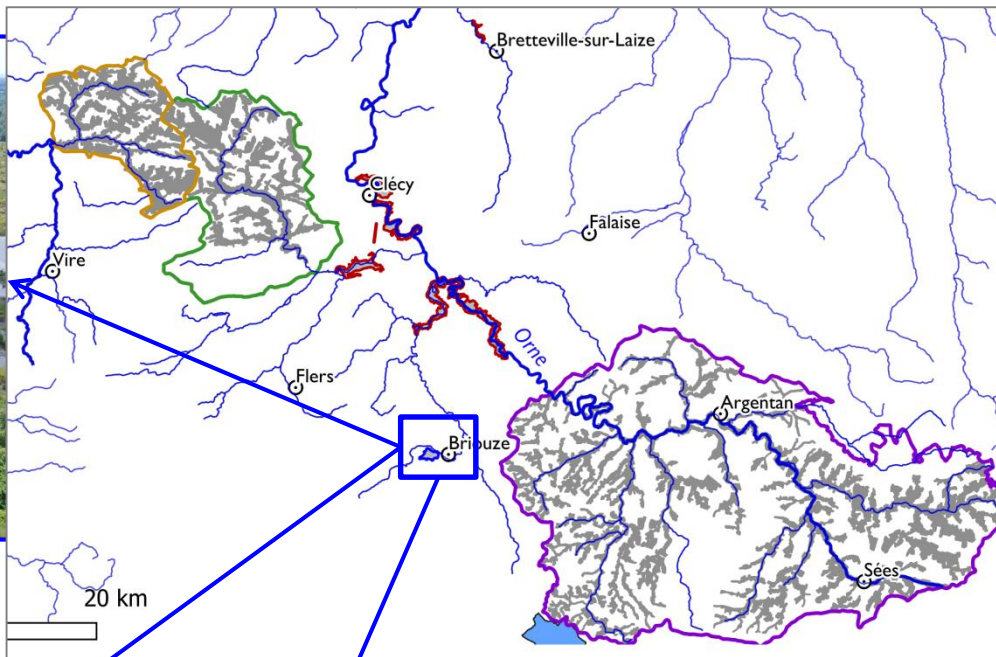


# Présentation des sites : Vallée de l'Orne et Haute vallée de l'Orne





# Présentation des sites : Marais du Grand Hazé



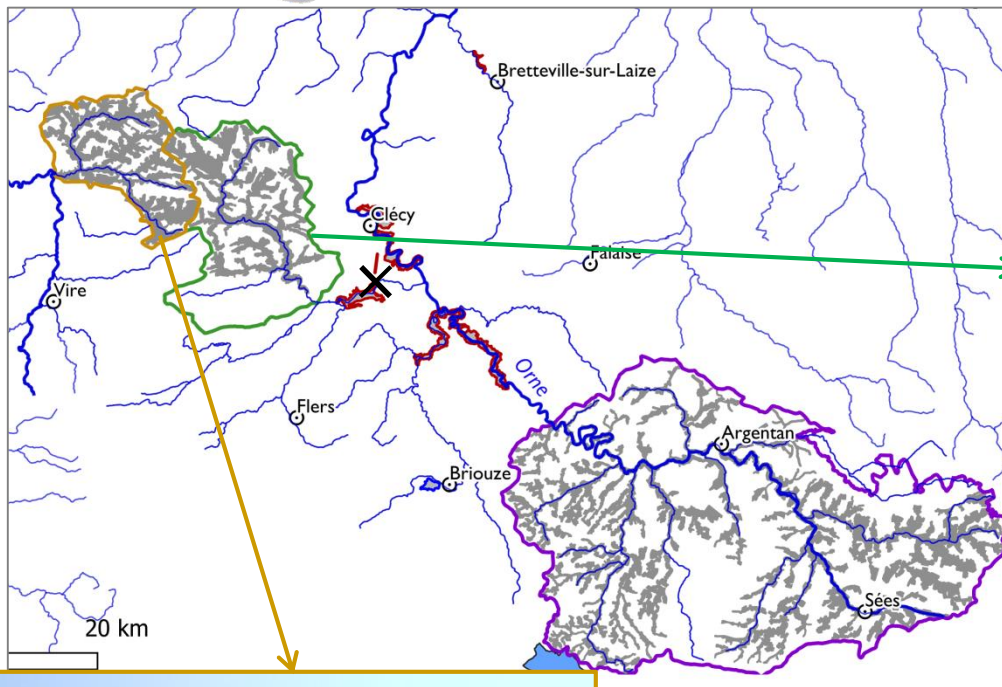
## Objectifs de gestion :

- Conserver une mosaïque d'habitats
- Empêcher minéralisation tourbière





# Présentation des sites : Bassins de la Druance et de la Souleuvre





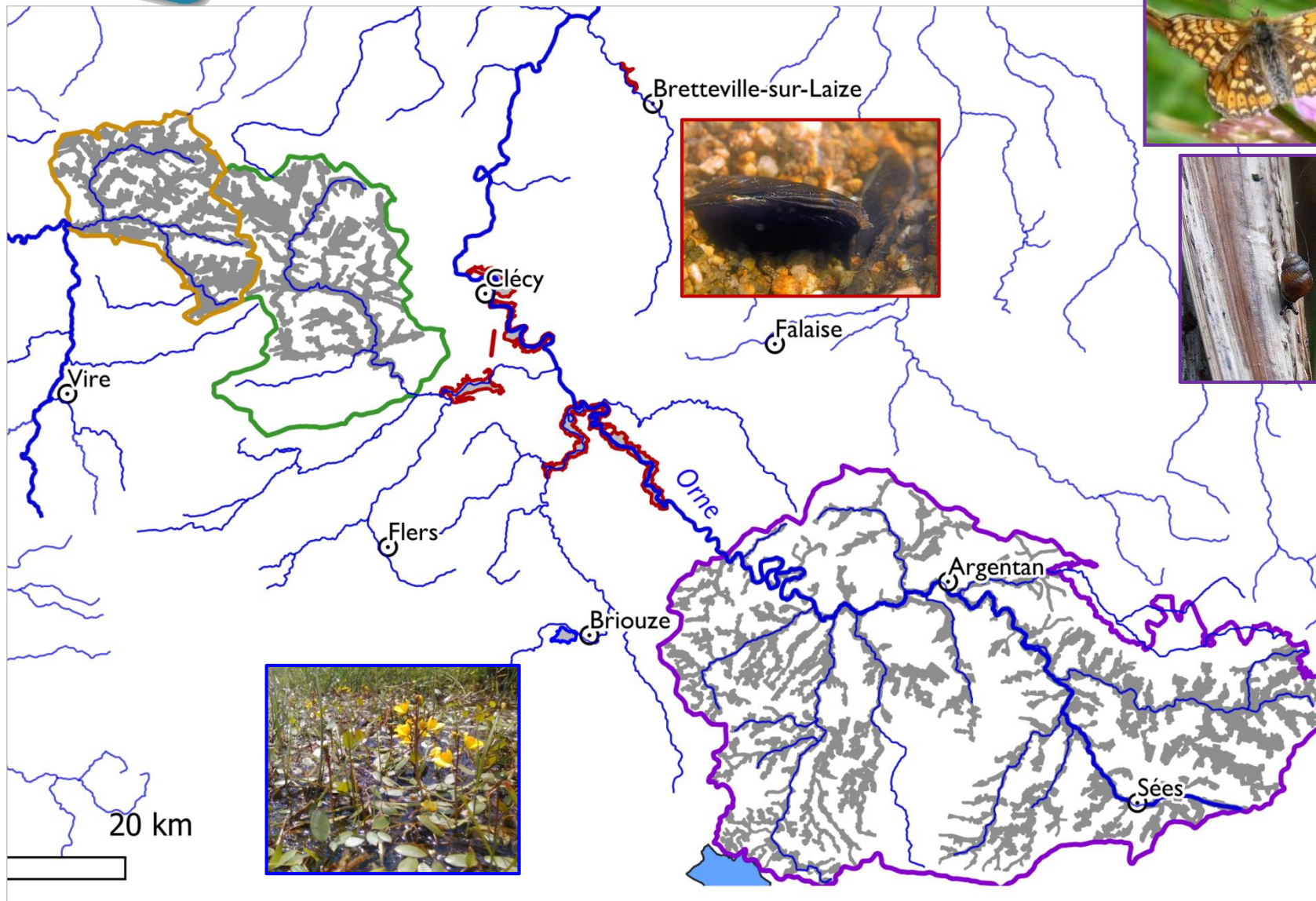
# Présentation des sites : caractéristiques communes

- Sites « rivière » → Espèces aquatiques  
espèces communes à la plupart des sites





# Présentation des sites : quelques spécificités







COLLINES NORMANDES

# Enjeux liés à la préservation des milieux et espèces aquatiques





COLLINES NORMANDES

# Enjeux liés à la préservation des milieux et espèces aquatiques

## Enjeux identifiés :

Intégrité physique des cours d'eau :  
dégradation des berges, passage  
d'engins et de bétail dans le lit des  
cours d'eau.





# Enjeux liés à la préservation des milieux et espèces aquatiques

## Enjeux identifiés :

Continuité écologique :  
ouvrages de franchissement et  
de retenue.

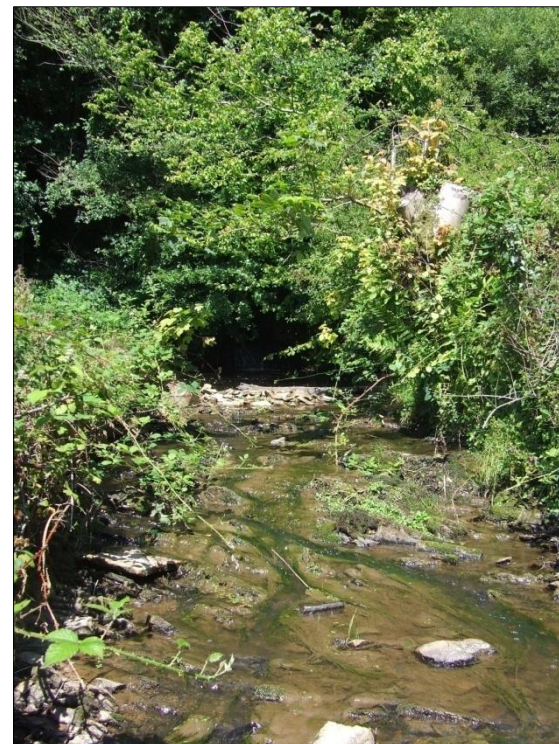




# Enjeux liés à la préservation des milieux et espèces aquatiques

## Enjeux identifiés :

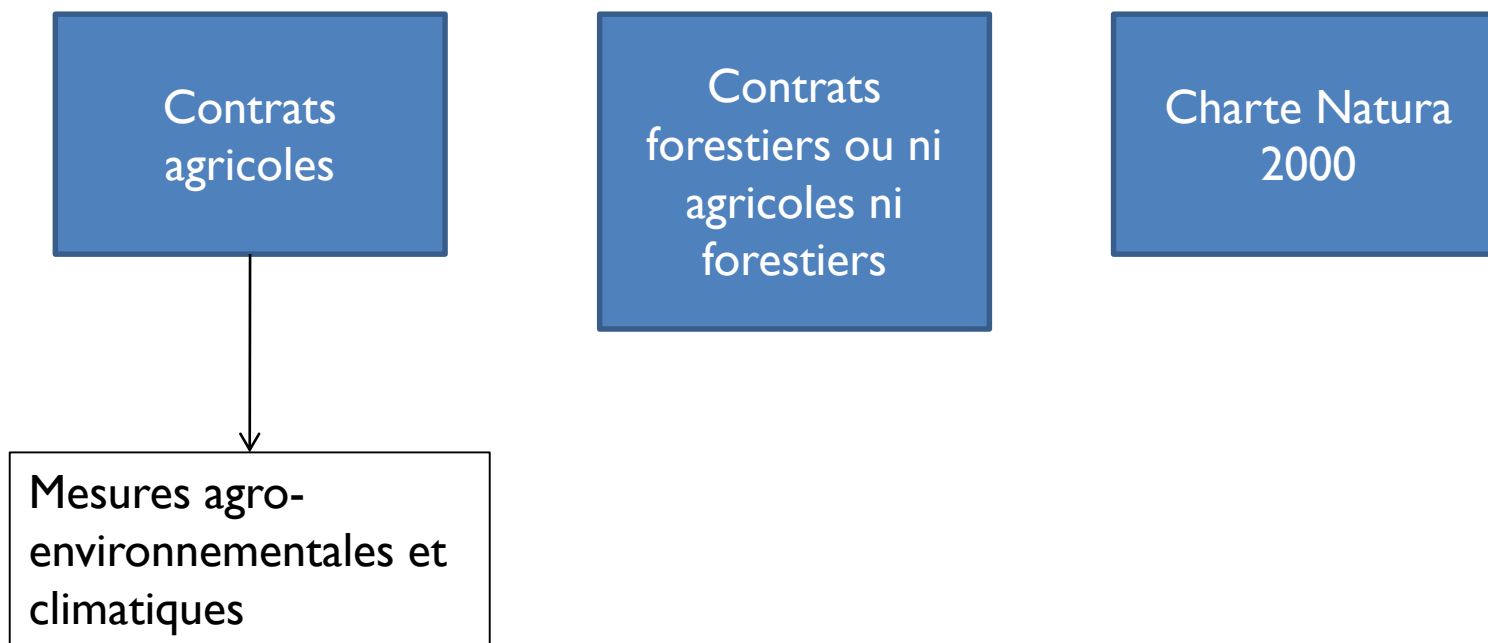
Qualité de l'eau : colmatage, apports de fertilisants et de produits phytosanitaires, ruissellement sur les versants.





# Contrats et charte

- Gestion des sites en France : engagement **contractuel** et **volontaire** des propriétaires





# Exemple d'un contrat Natura 2000

## Exemple : Préservation d'espèces et d'habitats d'intérêt communautaire (4 ha) sur la Haute Vallée de l'Orne

- **Prairie paratourbeuse** (Prairie acidiphile oligotrophe à cirse des Anglais et scorzonère humble / Damier de la Succise) ;
- Identification du milieu et du risque de détérioration de l'habitat et de la population du Damier ;
- Identification puis rencontre des propriétaires et des exploitants ;
- Cohérence avec les autres travaux entrepris dans le secteur / concertation locale ;
- Montage administratif et financier.





COLLINES NORMANDES

# Exemple d'un contrat Natura 2000



Restauration d'une prairie  
paratourbeuse, commune du  
Cercueil (61)

Site « Haute vallée de l'Orne et ses  
affluents »





# Les Mesures agro-environnementales et climatiques

- MAEc = contrats agricoles de 5 ans, cahiers des charges définis dans le PAEc.
  - **Objectifs** : Maintien des surfaces en herbe, diminution des traitements phytosanitaires et de la fertilisation, maintien des haies, gestion du pâturage
  - Enjeux biodiversité et qualité d'eau en général
- Mesures à enjeux localisés
- Mesures Système à l'échelle de l'exploitation





# Objectifs généraux des MAEc

Les mesures système proposées (à l'échelle de l'exploitation) visent à :

- Maintenir voire développer les surfaces en **herbe**,
- Limiter le **ruissellement d'eau** et favoriser son infiltration,
- Limiter, voire supprimer les **amendements** qui risqueraient de dégrader la **qualité de l'eau**,
- Réduire la **pression phytosanitaire**,
- Favoriser **l'autonomie alimentaire** en valorisant la production d'herbe.

Les mesures proposées s'appliquant aux parcelles humides viseront à :

- Préserver les **zones humides**, en particulier en **prairies**,
- Encourager la **reconversion des cultures** en prairies dans les zones humides,
- Limiter, voire supprimer les **amendements** qui risqueraient de dégrader la qualité de l'eau,
- Limiter le **chargement et la période de pâturage** pouvant détériorer la fonctionnalité des zones humides et favoriser les flux de matières en suspension vers les cours d'eau.



# Territoires MAEc

Territoires	Nombre agriculteurs engagés MAEc localisées	Surfaces engagées (ha) en MAEc localisées	Nombre d'agriculteurs engagés MAEc « Système »	Surfaces engagées (ha) en MAEc « Système »
Rouvre	49	454,37 ha	36	3621,76 ha
Haute Vallée de l'Orne	132	2336,2 ha 28km de haies	64	6103 ha
Vallée de l'Orne et Affluents	15	127,99	0	-
Druance	42	545 ha 9km de haies	16	2294 ha
Souleuvre	19	340 ha 5km de haies	5	404 ha
<b>TOTAL surfaces</b>	<b>257</b>	<b>3803 ha</b>	<b>121</b>	<b>12422 ha</b>

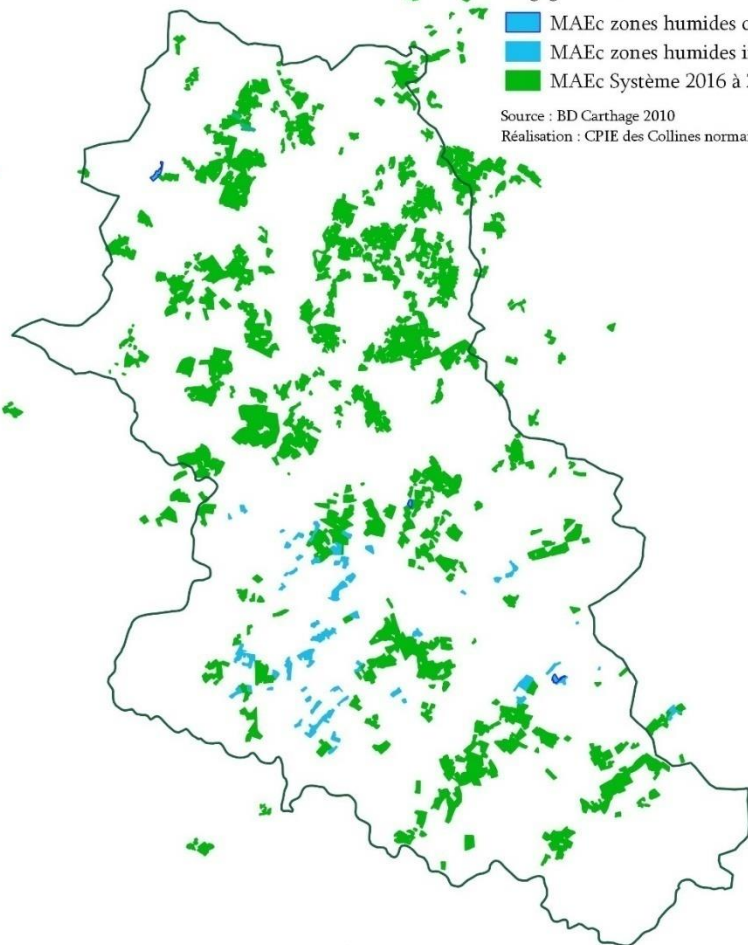


# Carte des parcelles engagées avec le CPIE des Collines normandes en MAEc à la parcelle (zones humides) ou à l'échelle de l'exploitation (Système) de 2015 à 2018.

## Légende

- Bassin versant de la Rouvre
- Engagements MAEc 2015-2018
  - MAEc zones humides compatible "Système"
  - MAEc zones humides incompatible "Système"
  - MAEc Système 2016 à 2018

Source : BD Carthage 2010  
Réalisation : CPIE des Collines normandes, M. RIBEIRO, 2019



**Mesures « Système »  
depuis 2016 = 3621,76 ha**

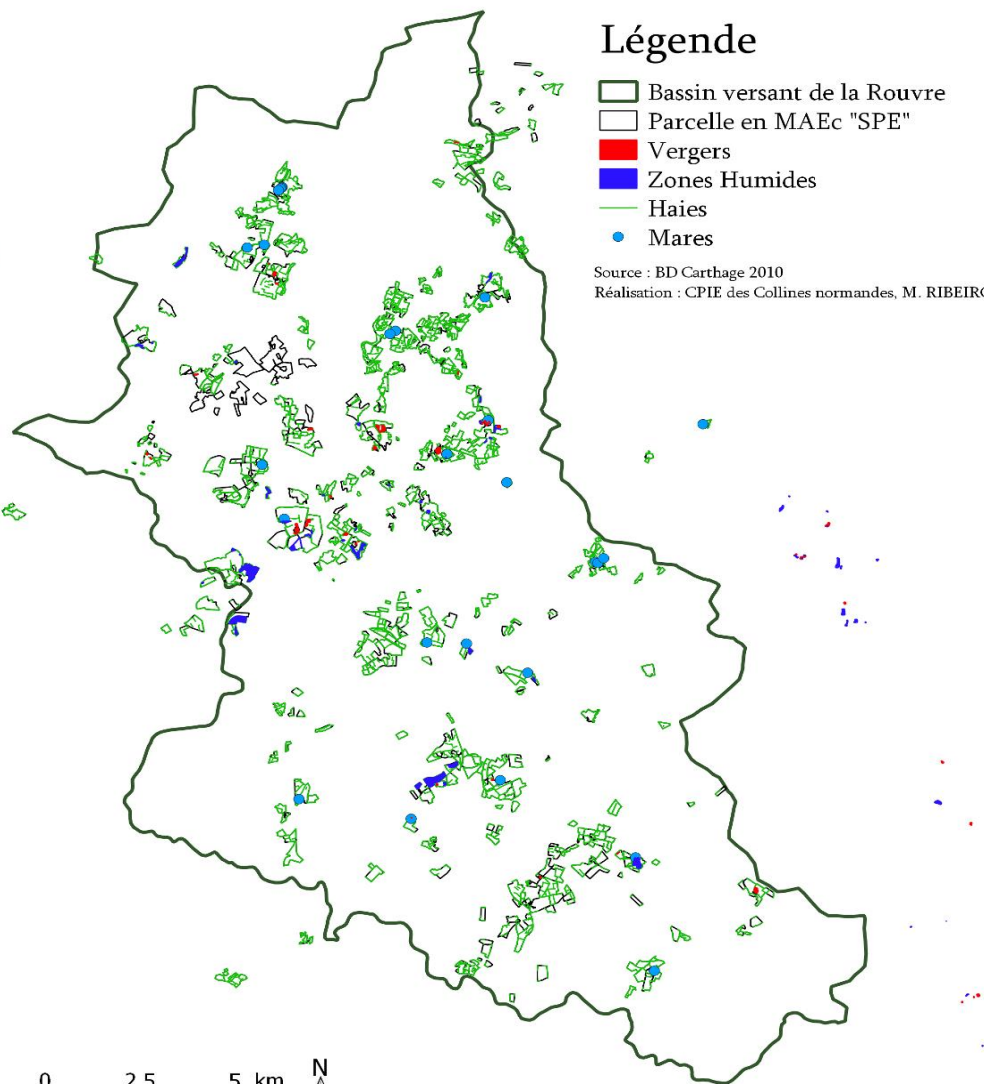
**Mesures à enjeux localisés  
depuis 2015 = 454,37 ha**



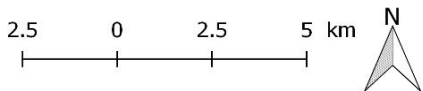
## Légende

- Bassin versant de la Rouvre
- Parcelle en MAEc "SPE"
- Vergers
- Zones Humides
- Haies
- Mares

Source : BD Carthage 2010  
Réalisation : CPIE des Collines normandes, M. RIBEIRO, 2018



Inventaires	Année	Nb/taille (m <sup>2</sup> ou m)
Haies	2016	381 243 m
	2017	54 660 m
	2018	58 757 m
Mares	2016	20
	2017	6
	2018	13
Vergers	2016	10 969 m <sup>2</sup>
	2017	5 145 m <sup>2</sup>
	2018	60 000 m <sup>2</sup>
Zones humides	2016	21 657 m <sup>2</sup>
	2017	7 786 m <sup>2</sup>
	2018	53 100 m <sup>2</sup>





# Accompagnement des agriculteurs

- Formations/animations CPIE61

- Protocole de l'Observatoire Agricole de la Biodiversité : Comprendre le fonctionnement du sol avec des **vers de terre**

- Reconnaissance de la **flore prairiale**

- Identification des **zones humides**

- ...





# Accompagnement des agriculteurs

- Formations/animations CPIE6 I

## Points de contrôle

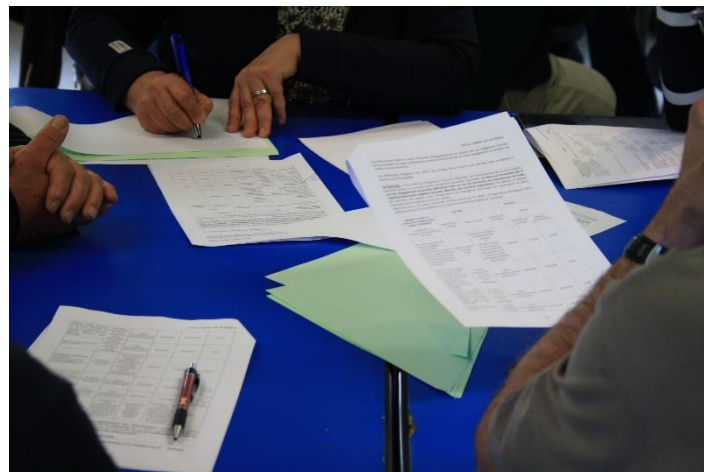
Travail avec l'organisme de contrôle et d'instruction des MAEc

Et au quotidien dans le cadre de l'animation du territoire

## Cahiers des charges MAEc

-Animation pour aider au calcul des indices de fréquence de traitement et du chargement sur les prairies humides

- Réalisation de la balance globale azotée





# Accompagnement des agriculteurs

## • Formations/animations CPIE6 I

En partenariat avec la chambre d'agriculture de l'Orne/Calvados :

- Cahiers des charges MAEc

En partenariat avec la FRCIVAM pour l'animation de formations :

- Pâturage et gestion de l'herbe
- Gestion des stocks fourragers
- Implantation de prairies temporaires
- Jeu Ecophyt'EAU pour réfléchir à l'assolement/rotation/traitement des surfaces

En partenariat avec le Ségrafo (à venir à l'automne-hiver):

- Animation Séchage en grange





# Accompagnement des agriculteurs

- Démonstrations pour encourager l'évolution des pratiques

→ Mise en relation des exploitants sur le territoire

Chez exploitants en bio → démonstrations de désherbage mécanique : Houe rotative, Herse étrille, Bineuse.







# Communication sur les sites Natura 2000

- Soirées cinéma thématiques,
- Animations scolaires / grand public,
- Participation à des événements,
- Bulletin d'information, site internet...

### Protection du ruisseau des Vaux



Julie Thivol, sur un pont qui enjambe le Ruisseau des Vaux tout près de la Chapelle de Marsangle.

**SAINT-JEAN-LE-BLANC**  
Mercredi 19 décembre à 15 h, rendez-vous était pris avec Julie Thivol à la Chapelle de Marsangle sur le Ruisseau des Vaux à Saint-Jean-le-Blanc. Julie Thivol est animatrice du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement, CPIE, des Collines normandes, association loi 1901, créée en 1991 à l'initiative des collectivités locales et de la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. Deux axes, qui sont éducation à l'environnement, expertise, gestion et valorisation du patrimoine naturel. Sur la zone de Saint-Jean-le-Blanc, entre autres, Julie Thivol est chargée de contrôler l'état de certaines espèces: ici, dans le Bassin de la Druance, classé Natura 2000 depuis 2007, ce sont plus particulièrement l'écrevisse à pattes blanches, menacée par une autre espèce, mais aussi quelques poissons: saumon chabot, lamproie et un mammifère: la loutre. Des contrats peuvent être signés avec des riverains qui reçoivent une compensation financière en limitant par exemple le nombre de bovins sur une prairie bordant le cours d'eau. Pour toute question ou renseignement, n'hésitez pas à contacter l'opérateur du site au CPIE des Collines Normandes, Julie Thivol, animatrice Natura 2000, tél. 02 33 96 69 92.



**Bassin de la SOULEUVRE**  
Bulletin d'information n°6 - Janvier 2019



**Département :** Calvados  
**Superficie :** 5 634 ha.  
**4 communes concernées :**

BREMOY  
DIALAN-SUR-CHAÏNE (Le Meunil-Auzouff)  
SOULEUVRE EN BOCAGE (Cerville, Le Ferrière-Vieing, Le Berry-Boulogne, Le Tourneur, Montamy, Montchauvet, Saint-Denis-Morsacelles, Saint-Martin-des-Bédons, Saint-Pierre-Tarentaise)  
VALDALLÈRE (Éstry, Montchamp, Saint-Charles-de-Percy)



**La Souleuvre, première "Rivière sauvage" de Normandie ?**

**Nos voisins bretons ont testé ce label avant nous !**

*Le Léguer et le Guic, son principal affluent, s'écoulent dans les Côtes d'Armor. Ils abritent plusieurs espèces bien connues en Normandie, comme le Saumon atlantique ou la Loutre d'Europe. Le 20 octobre 2017, ces cours d'eau ont été officiellement labellisés "Site Rivières sauvages", une première en Bretagne ! Quelques questions à Samuel Jouan, coordinateur du bassin versant "Vallée du Léguer" :*

---

**Comment a émergé le projet de labellisation du Léguer ?**

"Le Léguer était identifié avec un potentiel de labellisation par les gestionnaires du label Rivières sauvages. A la fin du précédent contrat de bassin versant, on voulait maintenir la dynamique locale, aller au delà du bon état écologique demandé et atteindre plutôt un bon fonctionnement de l'hydrosystème. En 2016, la structure bassin versant "Vallée du Léguer" a été créée, rattachée administrativement à Lannion-Trégor Communauté, l'une des trois intercommunalités qui le couvrent. On a déposé le dossier début 2017, avec la certification AFNOR à la suite et la cérémonie officielle de remise du label."

La question importante pour nous était que ce ne soit pas une "mise sous cloche". On ne candidatait que si l'activité humaine restait bien présente, on veut continuer à avoir de l'agriculture, de la pêche, du tourisme... Nous étions sur la même longueur d'onde et ça a rassuré tout le monde."

---

**Comment le label a-t-il été perçu localement ?**

"Il a été plutôt bien accueilli par tout le monde mis à part l'association des propriétaires de moulins qui craignaient la destruction de leurs ouvrages. Depuis la situation s'est apaisée. On a la particularité d'être une structure de bassin versant qui associe tous les acteurs dans sa gouvernance donc ils ont eu l'occasion de nous interroger."

**Quels bénéfices les acteurs locaux voient-ils ?**

"Les élus ont été très motivés parce que le label reconnaissait le travail accompli depuis plus de 20 ans. Ils voyaient un moyen de renforcer l'attractivité du territoire et le potentiel de tourisme vert parce que les communes rurales dans les terres profitent assez peu du tourisme lié à la côte de granite rose.

Pour les associations, c'était l'occasion de réaffirmer la richesse patrimoniale du Léguer et de se donner les moyens de repousser certains projets (d'exploration minière). Globalement, tout le monde disait que c'était très intéressant : l'objectif de préserver encore plus et de mettre en valeur tout en s'étant mis tous d'accord au préalable".

---



**Le label "Site Rivières sauvages", en bref !**



Il est attribué aux rivières restées proche de leur état naturel et est évalué par une cinquantaine de critères qui portent sur la qualité de l'eau, la biodiversité, l'hydromorphologie... En France, 21 rivières constituent aujourd'hui le réseau des sites labellisés.

Les acteurs locaux se voient ainsi reconnus pour leur travail sur le cours d'eau. En effet, l'enjeu réside dans le maintien d'activités économiques compatibles avec la protection du patrimoine naturel.

Sur sa partie aval, la Souleuvre s'écoule dans une vallée encaissée et préservée : milieux prairiaux ou boisés, espèces remarquables, ouvrages quasi absents... Ce sont autant de qualités qui confirment sa potentielle éligibilité au label !



COLLINES NORMANDES

# Communication sur les sites Natura 2000



Animation milieux aquatiques -  
MFR Vire



Animation grand public « qualité de l'eau »



Stands



COLLINES NORMANDES

# Communication sur les sites Natura 2000



COLLINES NORMANDES

GRATUIT  
**SOIRÉE CINÉMA + DÉBAT**

Durée 1h

Salle Natura 2000

**Le banquet des loutres**  
ou les nuits mouvementées d'un pisciculteur corzéien

Jeudi 1<sup>er</sup> février à 20h30

**LE TOURNEUR**  
(SOULEUVRE-EN-BOCAGE)  
Salle communale

Un film de  
Romain FOURNIER-CHRISTOL  
Disponible en DVD et Blu-ray sur : [www.collinesnormandes.com](http://www.collinesnormandes.com)

Logo of Collines Normandes and other local organizations.

**Dans l'Orne et le Calvados, en décembre**

**Cet hiver, le cinéma continue avec le CPIE des Collines normandes**

Après une première projection, fin novembre, l'association du Centre permanent d'initiative pour l'environnement des Collines normandes (CPIE) propose deux nouvelles séances sur le territoire de Fiers Agglo -

**Vendredi 7 décembre,** projection du film du réalisateur normand Erik Fretel, Heulà, ça chauffe !, à partir de 19 h, à la Maison de la rivière, à Segnefontaine.

Après la projection et quelques échanges avec les participants, la plantation d'un pommier (en nocturne) sera organisée pour les plus motivés. Un geste symbolique pour lutter ensemble contre le réchauffement climatique.

**Mercredi 12 décembre** le public à rendez-vous pour le banquet des loutres, de Romain Fournier-Christol, qui sera diffusé à partir de 19 h, au centre culturel du Houleme, à Briouze.

La soirée sera animée par le gestionnaire du marais du Grand-Hazé et par un chargé d'études qui étudie la loutre d'Europe dans l'Orne.

Une autre projection de Heulà, ça chauffe ! est organisée par le CPIE des Collines normandes, à Saint-Jean-le-Blaire, (commune de Saint-Jean-le-Blaire-Druanois, délégué de Terre-de-Druanois, dans le Calvados), jeudi 13 décembre, à 20 h 30, dans la salle communale.

Les animatrices du CPIE des Collines normandes présentent l'activité cinéma.



# Projets transversaux

Natura 2000 → travail avec les structures locales (collectivités, associations..)

- Intégration des enjeux dans les plans locaux d'urbanisme
- Montage de programmes transversaux :
  - Réalisation d'un diagnostic cours d'eau sur la Souleuvre
  - Etude sur l'érosion et le ruissellement
- Natura 2000 / PNA Mulette perlière

# Exemple de démarche sur la Rouvre

- 2010-2016 : Programme LIFE+ Mulette Perlière
- 2013 : Diagnostic des zones humides sur le bassin de l'Arthan
- 2015 : MAEc Zones humides sur Breuil
- Dès 2016 : Agrandissement du territoire MAEc au bassin versant de la Rouvre (Zones humides (=MAEc localisées) et à l'échelle de l'exploitation (=MAEc Système))



Absorption



Restitution

